

être impartiales. Elles peuvent recourir à la force, selon le mandat conféré par le Conseil de sécurité, mais en dernier ressort seulement. Cette nuance doit être considérée dans sa signification précise et appliquée dans chaque cas, selon les circonstances. Pour le reste, les Nations Unies doivent faire de leur mieux pour susciter une compréhension adéquate de leurs objectifs au Congo et éliminer les malentendus qui ont été cause de troubles dans le passé. Ma délégation a insisté et insiste encore de façon pressante pour que ces efforts soient poursuivis avec résolution.

Attaques contre le secrétaire général

J'ai dit qu'il était difficile, pour les pays et les gouvernements, d'observer une attitude sereine lorsque la dignité, la sécurité, voire la vie de leurs nationaux semblaient inutilement compromises. Il n'est guère moins difficile de se contenter du rôle d'observateur lorsque les problèmes complexes et pénibles que j'ai décrits sont pour certains un prétexte cynique à de haineuses attaques contre la structure des Nations Unies et leur dévoué secrétaire général. Tout ce que je puis dire, c'est que la confiance de mon pays dans la vitalité de l'ONU a été renforcée par le peu d'accueil qu'a rencontré cette tentative cynique d'exploiter la tragédie du Congo à des fins extérieures et peu dignes.

Je reviendrai plus loin sur les aspects militaires du problème congolais. Mais je tiens à parler sans plus tarder du troisième type de problème auquel je faisais allusion, le problème politique. Ici, nous sommes dans un dilemme profond.

Nous pouvons tous convenir, je pense, que l'obtention d'une solution politique, au Congo, est l'objectif essentiel de l'intervention des Nations Unies. Car quoi qu'on fasse, en appliquant les directives de l'Assemblée générale ou du Conseil de sécurité, pour contenir la menace à la paix et à la sécurité internationale et rétablir l'ordre, quoi que fassent d'autres institutions des Nations Unies eu égard aux nombreux autres problèmes tragiques qui assaillent le Congo, il ne peut s'agir que de moyens de fortune faute d'un règlement politique réel et durable. Force est d'admettre qu'une solution politique, claire et nette ferait plus que toute autre chose pour éliminer la menace à la paix et à la sécurité internationales et hâter la solution des autres problèmes dont j'ai parlé.

Ne pas s'imposer

Cependant, — là est le dilemme, — il a été clairement reconnu qu'une solution politique, comportant un accord sur les formes constitutionnelles et légales qui devraient prévaloir au Congo, est une chose qu'il appartient de toute nécessité et à bon droit au peuple congolais seul de décider. Ramenée à ses termes les plus simples, une solution politique est vitale pour les Nations Unies; mais ces dernières ne peuvent intervenir pour la réaliser.

Je n'ignore pas que, tandis qu'un hommage de façade est rendu à la politique de non-immixtion dans les affaires du Congo, de nombreux États, sinon la plupart des États représentés ici, ont leur propre idée de ce que devrait être la solution